

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**Séance du 27 mars 2017**

**Présents :** Mmes Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ, Nadine GERMOND, Ghislaine PLOT-MUREAU, Noura KENANI, Fabienne VIOUX, Elise YAGOUBI-IDRISSI, Joëlle ARES et M. Eric LACHABROUILLI

**Représenté(s) par mandat :** M. Wilfried SCHWARTZ (pouvoir à Mme HADJIDJ-BOUAKKAZ), Mme Sabine FERREIRA-POUSOS (pouvoir donné à Mme PLOT-MUREAU), Mme Mayie MAUBERGER (pouvoir à Mme Nadine GERMOND)

**Excusé(s) absent(s) :** Souad BOURASS-BENSAÏD et Fadila MEDJAHED

Le compte rendu du conseil d'administration du 27 février est approuvé par l'ensemble des administrateurs.

**L'ordre du jour est alors abordé :**

**-Délibération n° 17-02-712-01 :** Compte administratif-Compte de gestion de l'exercice 2016

**-Délibération n° 17-02-712-02 :** Affectation des résultats du Compte administratif 2016

**-Délibération n° 17-02-712-03 :** Adoption du budget primitif 2017

**- Délibération n° 17-02-712-01 :** Les administrateurs tiennent à noter la baisse de la dotation du Conseil Départemental concernant le suivi des bénéficiaires du Rsa. (-4 508€)

Après exposé et échanges, le compte de gestion est adopté à l'unanimité ainsi que le compte administratif .

**- Délibération n° 17-02-712-02 :** L'affectation des résultats du compte administratif 2016 est approuvé par l'ensemble des administrateurs.

**- Délibération n° 17-02-712-03 :** Le Budget Primitif 2017 est adopté à l'unanimité.

**Questions diverses :**

**- Aide sociale depuis le dernier conseil :** 4 dossiers d'aide sociale légale et 32 dossiers d'aide sociale facultative ont été instruits depuis le 27 février 2017.

En outre, le barème de tarification des accueils de loisirs d'été est distribué, comme demandé lors du dernier conseil. Les tarifs de l'été 2017 seront identiques à ceux de 2016.

Mme la Vice-Présidente les commente et précise qu'ils seront revus dans un second temps.

Enfin, il est précisé qu'en 2016, le prix de revient d'une journée était de 34 € dont 10€ supportés par les familles, 10 € à la charge de la CAF et 14 € à celle du CCAS.

La séance est close à 19 h 35.

La Vice-Présidente du CCAS,

Rabia HADJIDJ-BOUAKKAZ